Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

BRESIL – La justice suspend l’autorisation du maïs MON810

Par Anne FURET

Publié le 31/10/2007, modifié le 09/03/2026

Depuis l’assouplissement des règles de vote au sein de la CTNBio, commission scientifique brésilienne [http://www.infogm.org/spip.php?arti...], les autorisations de dissémination de PGM dans l’environnement s’accélèrent au Brésil : les maïs T25 en mai 2007 [1], le MON810 un peu plus tard, et en septembre dernier le Bt11... Mais ces avis positifs de la CTNBio posent des questions de légalité. Si bien que pour la deuxième fois, un tribunal brésilien a suspendu une autorisation. Après le maïs T25, la justice brésilienne a suspendu mi-octobre la décision de la CTNBio sur le maïs MON810 jusqu’à ce que soient élaborées des règles de coexistence et un plan de surveillance des cultures.
>>>>

[1] cf. Inf’OGM n°86 - Mai 2007

Adresse de cet article : https://infogm.org/bresil-la-justice-suspend-lautorisation-du-mais-mon810/